



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT N° 1172-19-01

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement n°1172-19 que :

1. Lors d'une séance tenue le 13 septembre 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement n° 1172-19-01 intitulé « Projet de règlement n° 1172-19-01 modifiant le Règlement de lotissement n° 1172-19 ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **4 octobre à 19 h**, au Centre des loisirs et de la vie communautaire situé au 2060, Chemin des Hauteurs. Cette assemblée a pour but d'expliquer le projet de règlement. Au cours de cette assemblée, la Municipalité expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer exclusivement sur les modifications apportées au règlement. Les mesures sanitaires en vigueur au moment de la consultation publique devront être respectées et peuvent inclure notamment l'obligation de détention du passeport vaccinal et une capacité de salle réduite.
3. Le règlement projeté vise à amender le Règlement de lotissement n° 1172-19, tel qu'amendé, de façon à :
 - a) Modifier la contribution en argent exigée pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels;
 - b) Modifier les conditions d'application des normes minimales de lotissement pour un projet de lotissement approuvé impliquant la construction ou le prolongement d'une rue ou la réalisation d'un projet intégré ayant fait l'objet d'une résolution du Conseil avant l'entrée en vigueur du présent règlement.
4. Le projet de règlement ainsi qu'une présentation détaillée peuvent être consultés sur le site web de la Municipalité au www.saint-hippolyte.ca, sous l'onglet « Avis publics ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec le Service du greffe au 450-563-2505 afin d'obtenir une copie de ce projet.
5. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Hippolyte, ce 21 septembre 2022.

La greffière et directrice-générale adjointe,
Marie-Ève Huneau, avocate